

La revue parents

POUR L'ENFANT VERS L'HOMME

N°465 / AVRIL 2026

Parcoursup Pourquoi ça coince ?

Revue bimestrielle / ISSN : 0998-9153 / 2,28€

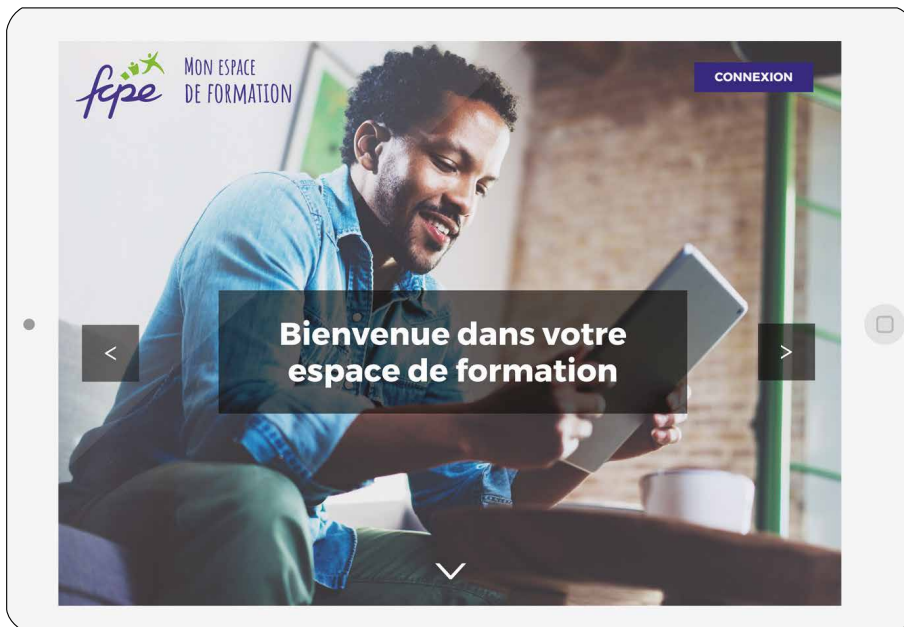


REGARDS CROISÉS

**Classes défense :
nécessité ou dérive ?**

NOS ACTIONS

**La FCPE en première ligne
contre le budget 2026**



J'AIME MON ÉCOLE PUBLIQUE.FR

*Un espace
de formation
pour les parents d'élèves*

SOMMAIRE

5 Instantanés
10 Nos coups de cœur

13
Dossier
Parcoursup
Pourquoi
ça coïncide ?

21
En pratique
ORIENTATION • Une magicienne de l'image
SANTÉ • Faciliter la vie des parents d'enfants malades
PSYCHO • Hallucinations. Que se passe-t-il dans la tête de nos enfants ?
ÉDUCATION • Adolescentes et sport : le grand décrochage

26
Décryptage
Pour la rénovation
du bâti scolaire

28
Regards croisés
BÉATRICE LAURENT /
CLAIRE GUÉVILLE
Préparer la jeunesse
à la guerre : nécessité
ou dérive ?

30
Initiative
Pour en finir
avec le gaspillage

32
Nos actions

34
Portrait
Marius lit l'actu

édito

Violences sexuelles : il est urgent de prendre ses responsabilités !

“ À l'école, les enfants doivent être protégés en toutes circonstances. Aucune défaillance n'est acceptable. Tout doit être organisé pour que les prédateurs sexuels soient mis hors d'état de nuire.

La FCPE a pris toute sa part dans le travail parlementaire de la commission consacrée aux modalités du contrôle par l'État et de la prévention des violences dans les établissements scolaires. Fin 2025, notre fédération a contribué à un projet de loi transpartisan soutenu par 150 députés qui sera (enfin) examiné le 1^{er} juin.

Il propose des mesures immédiates pour reconnaître ces drames à l'échelle de la nation et instaurer notamment le renouvellement triennal des contrôles d'honorabilité des personnes intervenant dans les établissements scolaires, allonger le délai de prescription du délit de non-dénonciation de faits de violences sur un mineur ou encore instaurer un contrôle quinquennal obligatoire des établissements privés sous contrat...

Devant la gravité et l'ampleur des faits, l'heure n'est plus aux tergiversations politiques... Il faut légiférer tout de suite et montrer que notre société prend enfin toutes ses responsabilités. Mesdames et messieurs les parlementaires, nous vous regardons !



ANNE-CHARLOTTE ROSSI
Présidente de la FCPE

Revue de la Fédération des conseils de parents d'élèves (FCPE)

108, avenue Ledru-Rollin
75544 Paris Cedex 11
Tél. : 01 43 57 16 16
www.fcpe.asso.fr
fcpe@fcpe.asso.fr

RÉDACTION
Directrice de la publication
et de la rédaction :
Anne-Charlotte Rossi.
Responsable de la revue :
Laurence Guillermou.
Rédactrice en chef :
Alexandra Defresne.

Rédactrices : Michèle Foin,
Émilie Gilmer, Anne-Flore
Hervé, Marianne Peyri.
Conception graphique :
CITIZENPRESS
Illustrations : David Lory,
Bénédicte Govaert.
Crédits photos : iStock, DR.

PUBLICITÉ
Mistral Média
22 rue Lafayette
75009 Paris
Tél. : 01 40 02 99 00
mistralmedia.fr
Directeur général :
Luc Lehérecy.

IMPRESSION
Direct impression
26 bis boulevard de
Beaubourg. ZA Paris Est.
77184 Émerainville.

Conformément à la loi
n° 78 17 du 6 janvier 1978
informatique et libertés,
chaque adhérent, abonné,
assuré, dispose du droit
d'information, de
rectification et d'accès
auprès de la FCPE.

Restons
connectés !



Rendez-vous
sur le site
fcpe.asso.fr
pour s'abonner
gratuitement
à la Revue
des Parents.

Suivez-nous
sur



[fcpenationale](https://twitter.com/fcpenationale)



[fcpe.nationale](https://www.facebook.com/fcpe.nationale)



[fcpenationale](https://www.instagram.com/fcpenationale)

Des questions ?
Écrivez-nous



fcpe@fcpe.asso.fr

Pages spéciales
départementales :
14, 25, 45.



Cet été, on part tous en colo !

Séjours sportifs
Stages artistiques
Multiactivité
Clubs jeunes

100%
Fun
Découverte
Rencontres
Activités

www.vacances-pour-tous.org



Instantanés

Une sélection d'infos pour vous accompagner

SONDAGE

Parcoursup : le grand stress !

Selon l'enquête très relayée de la FCPE et de l'Étudiant sur Parcoursup, publiée le 12 mars 2026, 77 % des parents sont anxieux, non par la plateforme (seulement 22 %), mais par l'incertitude sur l'avenir de leur enfant (60 %). La charge mentale repose majoritairement sur les mères (80 % contre 53 % pour les pères), générant tensions et troubles du sommeil. Dès la 3^e, 41 % des familles s'impliquent, cherchant le contrôle par l'information. Une enquête qui invite à penser l'accompagnement de Parcoursup autant pour les parents que pour les élèves.



INCLUSION

RASED

Dans une tribune *au Monde*, quatre experts de l'inclusion demandent que les textes, présentant les PAS (pôles d'appui à la scolarité), affirment le caractère indispensable des remédiations réalisées par les enseignants et psychologues des Réseaux d'aides spécialisées aux élèves en difficulté (Rased).



LOI

© Alexandra Defresne

Santé scolaire : il y a urgence !

La santé des élèves ne peut plus attendre. Dans nos écoles, collèges et lycées, les signaux d'alerte se multiplient alors même que les moyens humains s'effondrent. Aujourd'hui, à peine 500 médecins scolaires pour près de 12 millions d'élèves : ce chiffre, à lui seul, révèle l'ampleur du problème. Infirmières, assistant(e)s de service social, psychologues et médecins constituent les quatre piliers de la santé scolaire, mais leur fragilisation met en danger tout l'édifice.

La prévention recule

Les besoins, eux, sont connus : près de 15% des collégiens et lycéens présentent un risque élevé de dépression, le nombre d'élèves en situation de handicap a triplé en moins de vingt ans, la myopie progresse fortement et la sédentarité touche un nombre croissant de jeunes.

Derrière ces données, il y a des enfants en souffrance, des parents souvent démunis et des équipes éducatives laissées sans réponse rapide ni adaptée. Faute de personnels suffisants, la prévention recule et les inégalités s'aggravent. Ce glissement silencieux constitue une véritable bombe à retardement pour notre système de santé publique.

Une pétition à relayer

Face à cette situation, l'UNSA Éducation, la FCPE, et deux syndicats lycéens, appellent à un sursaut collectif et ont lancé le 16 mars 2026 une pétition, à signer et diffuser massivement. Une tribune, publiée le 7 avril dans *Le Monde*, alerte sur l'urgence d'un plan national ambitieux pour la santé scolaire : des équipes complètes dans chaque établissement, un parcours de santé effectif pour tous les élèves et une réelle attractivité des métiers.



On en parle !

1.

VIOLENCES SEXUELLES

Dans le cadre du renforcement de la protection des enfants à l'école sur le temps scolaire ou en dehors, Cristelle Gillard a été nommée déléguée à la protection des enfants à l'école, en qualité d'adjointe à la médiatrice de l'Éducation nationale et de l'Enseignement supérieur, Catherine Becchetti-Bizot.

2.

BAFA

Chaque année, la Caf soutient des milliers de jeunes dans l'obtention du Bafa. En 2026, elle confirme cette mission en proposant une aide nationale de 200€, accessible sans condition de ressources, dès 16 ans. Un formulaire est à compléter et à renvoyer dans les trois mois suivant la fin du cursus.

3.

TIKTOK

Le ministre Édouard Geffray a signalé le réseau social TikTok au parquet de Paris pour « provocation au suicide » et « transfert de données illicites », dénonçant l'impact négatif de l'algorithme du réseau social sur les jeunes. Le ministère l'a constaté directement en créant un compte factice de mineur : la spirale mortifère est immédiate.



WEBINAIRE

LES TOILETTES ET LE VIVRE-ENSEMBLE

Saleté et incivilités sont les deux mots qui reviennent le plus souvent quand les discussions s'engagent en conseil d'école ou d'administration à propos des toilettes à l'école. Ainsi, différentes études montrent qu'environ un tiers des élèves ne va jamais aux toilettes au collège. Pour résoudre le problème, certains établissements ont sauté le pas depuis quelques années et ont adopté les blocs sanitaires mixtes. Mais les parents sont-ils prêts

à l'accepter ? Pour en débattre, la FCPE organise le 4 juin prochain à 18h un webinaire sur les sanitaires scolaires, de la maternelle au lycée, avec une spécialiste de la question : Édith Maruéjols, géographe du genre et fondatrice de L'Atelier Recherche Observatoire Egalité. L'occasion d'échanger sur les notions de vivre-ensemble, d'hygiène et de sécurité, et d'égalité filles-garçons.



ENSEIGNEMENT AGRICOLE

Un "plus haut" historique !

Après une période de baisse jusqu'en 2018, l'enseignement agricole voit ses effectifs augmenter pour la 7^e année consécutive, avec +0,8% d'apprenants.

Cette nouvelle augmentation porte une évolution totale de +7% des effectifs sur 5 ans. Ce sont ainsi près de 220 000 élèves, étudiants et apprentis qui sont accueillis au sein du système d'éducation et de formation de l'enseignement agricole. Principal pourvoyeur des emplois de l'agriculture, l'enseignement agricole contribue ainsi à l'objectif d'augmentation de 30% du nombre d'apprenants dans les filières agricoles et agroalimentaires d'ici 2030 fixé par la loi d'orientation pour la souveraineté alimentaire et le renouvellement des générations en agriculture entrée en vigueur le 25 mars 2025.

46%

de FEMMES dans les effectifs de l'enseignement agricole. Des disparités de répartition filles-garçons perdurent selon les filières.



EN SAVOIR PLUS :

Internet Detail des effectifs sur chlorofil.fr

la boutique



FCPE

**De petits prix
pour de grandes
actions !**

e-bt.fr/boutique/fcpe



Un nouveau brevet plus élitiste



RÉCIT

SANTÉ MENTALE

À 15 ans, elle sombre. Lui, son père, est désespéré. Avec l'accord de sa fille, l'illustrateur Mathieu Persan témoigne dans un roman graphique en noir et blanc magnifique intitulé *Le Passage*, de la dépression adolescente. Avec sincérité, sensibilité, mais aussi humour et poésie, il offre aux parents un horizon d'espoir face au silence et à la détresse de leur enfant.

Hachette pratique, 19,95 €



le diplôme, la barre est fixée à 10/20, et le poids des épreuves finales a été augmenté pour atteindre 60%, contre 40% pour le contrôle continu.

Un examen calqué sur le modèle du bac

La FCPE dénonce un recul majeur, car cette évolution modifie profondément les modalités d'évaluation. Alors qu'auparavant les élèves étaient évalués sur l'ensemble du programme du cycle 4 (5^e, 4^e et 3^e), le DNB ne portera désormais plus que sur le programme de 3^e (dès 2026 pour le contrôle continu, à partir de 2027 pour les épreuves terminales). La suppression de l'évaluation par compétences, qui permettait une meilleure prise en compte des acquis réels des élèves et de valoriser leurs progrès, constitue également une régression majeure. Enfin, en augmentant le poids des épreuves terminales, cette réforme risque d'accroître les inégalités et le taux d'échec. Seul point positif : le brevet n'est pas obligatoire pour le passage en seconde, qui continue d'être décidé en conseil de classe.

« Il faut s'attendre à une chute assez drastique du taux de réussite au brevet, qui pourrait perdre 10 points. In fine, on aura peut-être 75% de réussite au brevet avec beaucoup moins de mentions. » Cette mise en garde d'Édouard Geffray, ministre de l'Éducation nationale le 2 avril 2026, intervient alors qu'une note de service sur les modalités de délivrance du diplôme national du brevet est parue le 26 mars 2026. Cette année, beaucoup de changements interviendront pour les élèves de 3^e, qui passeront leur examen les 26, 29 et 30 juin 2026. Le système de points sur 800 est définitivement abandonné au profit d'une moyenne générale sur 20. Pour obtenir

EN SAVOIR PLUS :
Internet Lire [notre article](#) en ligne

APPEL

Pour le retour des lycées en REP et REP+

À l'initiative de la FCPE du Rhône, la FCPE nationale est signataire de l'appel lancé en février 2026 par le Collectif pour les lycées en éducation prioritaire (CLEP), une initiative d'enseignants de 7 lycées de l'Est-lyonnais. Dix ans après l'exclusion des lycées de l'éducation prioritaire, les syndicats dénoncent une reproduction des inégalités sociales et une dégradation des conditions de travail : classes surchargées (35 élèves), insécurité et pénurie criante de moyens humains. Ils réclament une nouvelle carte de l'éducation prioritaire incluant des plafonds d'effectifs stricts (20 élèves en seconde), des embauches massives de personnels et des primes pour stabiliser les équipes.



90%

des AESH estiment ne pas être reconnus à la hauteur de leur travail.

—

RÉSULTATS

Des accompagnants d'élèves en situation de handicap sous-payés et précaires

La DEPP, le service statistique du ministère de l'Éducation nationale, révèle des conditions d'exercice alarmantes pour les accompagnants d'élèves en situation de handicap (AESH). En 2024-2025, 98% travaillent à temps incomplet (63% en moyenne) avec un salaire net moyen de seulement 1030 €. Ce personnel accompagne 1,6 fois plus d'élèves que prévu, subit des charges physiques (9% de blessures) et émotionnelles, et peine à envisager une carrière durable. Pour la FSU, cette précarité est intolérable. Le syndicat exige la création d'un corps de catégorie B garantissant temps plein, revalorisation salariale, formation et évolution de carrière.

EN SAVOIR PLUS :
Internet Lire [le document](#) de la DEPP

Qui a toujours soif d'aventure ?

ASSURANCE
EXTRASCOLAIRE

-15%

pour toute première souscription*

mae.fr



mae
GRANDIR
AVEC ASSURANCE

* Offre valable jusqu'au 15/09/2025, uniquement sur la première année de cotisation et pour toute première adhésion à la formule MAE Génération en renouvellement automatique.

AP EXTRA 06/25 - Mutuelle MAE, mutuelle soumise aux dispositions du livre II du Code de la mutualité (SIREN N°510 778 442) • MAE Assurance, société d'assurance mutuelle à cotisations variables, entreprise régie par le Code des assurances (SIREN N°781 109 145) 62 rue Louis Bouilhet - CS 91833 - 76044 ROUEN CEDEX • Crédit photo : Pierre Baëlen

Nos coups de cœur

Expos sympas, films à voir, bouquins à lire, sites à visiter...
des idées **pour toute la famille** !



ÉVÈNEMENT

NUIT DES MUSÉES

La nuit européenne des musées aura lieu le samedi 23 mai 2026. Ce soir-là, de nombreux musées ouvriront gratuitement leurs portes en France et en Europe, de la tombée de la nuit jusqu'à minuit. Visites éclairées, parcours ludiques, projections, animations exceptionnelles... à vous de choisir !

Internet nuitdesmusees.culture.gouv.fr

MUSIQUE

Le son des pixels

En écho à l'exposition Video Games & Music, la Philharmonie des enfants se met en mode retro gaming jusqu'au 30 août 2026, et invite les familles à découvrir les musiques et les sons des jeux vidéo emblématiques des premières consoles en 8 bits. Déguisements, photocall, de nombreuses surprises attendent les visiteurs !

Internet philharmoniedeparis.fr



© Eve Arnold/Iconic Images

EXPO

MARILYN MONROE

Née le 1^{er} juin 1926, Marilyn Monroe aurait fêté ses **100 ans cette année**. Pour lui rendre hommage, la Cinémathèque lui dédie à Paris, une exposition jusqu'au 26 juillet 2026 qui révèle l'actrice derrière la pin-up. Une riche sélection de costumes originaux, de photographies et de documents rares décrypte son aura mythique.



cinematheque.fr

SÉRIE

Dédale

Succès garanti pour cette nouvelle série animée, destinée aux 8-12 ans, qui explore la mythologie grecque avec clarté et imagination. Récits dynamiques, univers visuel immersif et quiz interactifs guident les élèves dans un panthéon foisonnant, des Titans aux héros, pour apprendre en s'émerveillant.

Internet lumni.fr



EXPOSITION

CARTES IMAGINAIRES

De l'Atlantide aux territoires de *Game of Thrones*, la Bibliothèque nationale de France a réuni jusqu'au 19 juillet 2026 de nombreux chefs-d'œuvre cartographiques. Des pièces d'exception qui rappellent qu'il est nécessaire d'imaginer le monde pour pouvoir le représenter.

Internet bnf.fr

CINÉMA



Sorda

Avec *Sorda*, la réalisatrice Eva Libertad signe un drame intime né des peurs réelles de sa sœur, Miriam Garlo, actrice bouleversante. À travers Ángela, héroïne sourde qui attend son premier enfant, le film explore le thème de la maternité dans un monde pensé pour les

entendants. On croit la société plus inclusive, mais l'isolement persiste, cruel. Porté par une mise en scène sensorielle subtile, le récit mène à un final profondément déchirant.

À l'affiche le 29 avril 2026.



Parentus addictus

Ton parent est scotché à son téléphone ? Découvre des astuces et des arguments issus d'études scientifiques pour l'aider à décrocher.

Guillemette Faure, journaliste au Monde, change de paradigme et ça fait du bien !

Éd. Casterman, 13,95 €



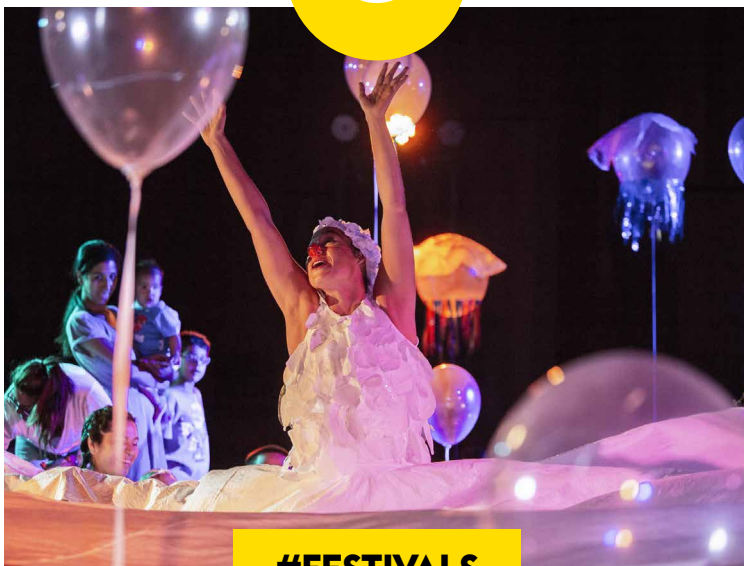
EXPOSITION

ADMIREZ-LES TOUS !

Pour célébrer les 30 ans de Pokémon, le Musée en Herbe à Paris consacre une exposition ludique à ce phénomène mondial jusqu'au 6 septembre 2026. Sous forme de jeu de piste, les enfants sont invités à remonter aux origines du dessin animé en 1996, entre cartes rares et dessins préparatoires. Le parcours explore ensuite ses racines dans la culture japonaise et le folklore.



musee-en-herbe.com



@Martin Lévi

#FESTIVALS

Après l'hibernation, quoi de mieux que les festivals du printemps pour partager avec ses enfants et ados de précieux moments de culture.

MONTPELLIER

SAPERLIPOPETTE

Les 9 et 10 mai 2026, le festival Saperlipopette investit le Domaine d'O. Pour cette 27^e édition, cirque contemporain, danse, théâtre et installations immersives invitent enfants, ados et adultes à explorer des mondes sensibles, entre poésie, humour et émerveillement.

@Colline Bonnet



GRENOBLE

CINÉMA EN PLEIN AIR

Du 24 au 27 juin 2026, la Cinémathèque de Grenoble donne rendez-vous aux amoureux du cinéma, petits et grands, pour rêver devant des films, lors de la 49^e édition du Festival du Film court de Grenoble en plein air. Ces séances de courts métrages, entièrement gratuites, seront programmées au Cinéma Juliet Berto et à la nuit tombée, au Jardin de Ville de Grenoble.

cinemathequedegrenoble.fr

@Jessy Penelon



SEINE-SAINT-DENIS

UN NEUF TROIS SOLEIL !

Voici un festival spécialement conçu pour les bébés à partir de 3 mois et les enfants jusqu'à 4 ans, et c'est assez rare pour en profiter. Pour sensibiliser les plus petits au spectacle vivant, des spectacles, des installations et des rencontres sont prévus du 21 mai au 14 juin 2026 dans les parcs départementaux, les théâtres et les crèches de la Seine-Seine-Denis.

unneuftroissoleil.fr



The background of the entire page is a photograph of a group of people, seen from behind, holding hands in a circle. The image is tinted with a gradient from purple at the top to pink at the bottom. The text is overlaid on this image.

Soyons solidaires pour nos enfants !

Plus nous sommes nombreux,
plus nous sommes entendus.

**Rejoignez
la FCPE,
adhérez !**





3 BONNES RAISONS

DE LIRE CE DOSSIER !

1. Un outil de plus en plus sélectif
2. Un marketing bien huilé face à l'anxiété
3. Des conseils pratiques pour faire face

dossier



Parcoursup Pourquoi ça coince ?

Si la plateforme est une réussite sur le plan technique, elle échoue à réduire les inégalités d'accès aux études supérieures et continue de susciter **stress et incompréhension** au sein des familles. Elle est surtout le signe d'une offre de formation post-bac de plus en plus complexe et sous-calibrée.

Texte : ÉMILIE GILMER



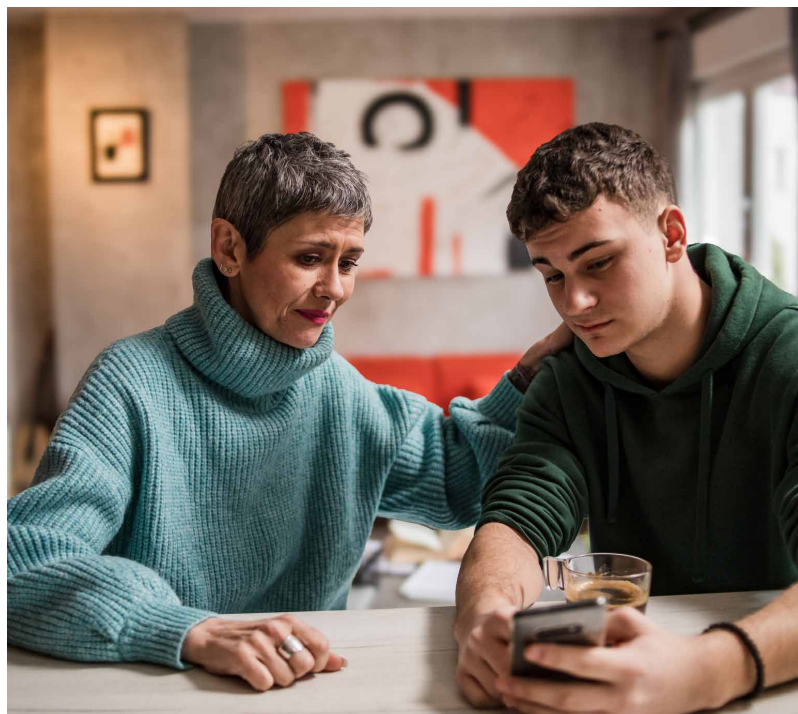
Quelles pistes d'amélioration ?

Chaque année, près d'un million de candidats formulent leurs vœux sur **Parcoursup**, dont environ 650 000 lycéens de terminale. Mise en place en 2018 pour remplacer le site APB (Admission post-bac), cette plateforme d'orientation est devenue incontournable mais suscite aujourd'hui de nombreuses critiques. Une mission flash présentée le 17 février à l'Assemblée nationale dresse d'ailleurs un état des lieux très mitigé. Les deux auteurs – Pierrick Courbon (député de la Loire) et Frantz Gumbs (député de Saint-Barthélemy et Saint-Martin) – parlent en effet d'une « réussite sur le plan technique » avec « un outil plus performant que son prédécesseur APB », mais « d'un échec sur le plan politique au regard des missions que le législateur lui a assignées (réduction des taux de réorientation et d'échec en licence, démocratisation de l'accès à l'enseignement supérieur, etc.). »

En atteste le stress généré par l'utilisation de Parcoursup, qui demeure à un niveau élevé. Une enquête de la FCPE¹ et de l'Étudiant, publiée le 12 mars 2026 révèle en effet que 77% des parents interrogés disent ressentir de l'anxiété face à Parcoursup (lire page 16). Même si, plus que la procédure, c'est surtout l'orientation des enfants qui semble stresser les parents. Selon ce même sondage, les premières sources de stress citées sont des affectations non satisfaisantes (60%), le refus potentiel (56%) et n'avoir aucune affectation (53%).

Un contexte de sélection accrue

« Plus qu'un responsable, Parcoursup est un révélateur des limites de nos politiques publiques de l'orientation [...] », écrivent les députés Pierrick Courbon et Frantz Gumbs, évoquant un « sous-financement structurel de l'enseignement supérieur public. » Car il existe en France une équation non résolue... « L'atteinte des objectifs consistant à amener 80% d'une classe d'âge au niveau du baccalauréat et 50% vers un diplôme de l'enseignement supérieur a mécaniquement conduit à une hausse significative du nombre d'étudiants, sans que les moyens budgétaires alloués aux établissements publics, en particulier aux universités, n'augmentent en proportion des besoins réels », souligne le rapport.



« La dépense moyenne par étudiant recule ainsi chaque année sous les effets conjugués de la baisse des moyens et de la hausse des effectifs. »

RAPPORT PARLEMENTAIRE



70%

DANS 70% DES FAMILLES, la charge de l'orientation repose principalement sur la mère (80% des mères déclarent une hausse de leur charge mentale, contre 53% des pères).

(Source : enquête de FCPE-l'Étudiant)

Selon les données de l'Insee², la dépense par étudiant a baissé de 0,6% par an en moyenne depuis 2009, les effectifs augmentant plus vite que les moyens alloués. « La dépense moyenne par étudiant recule ainsi chaque année sous les effets conjugués de la baisse des moyens et de la hausse des effectifs, poursuivent les auteurs. Cette logique de rationnement des moyens conduit à une limitation des capacités d'accueil, et à une acceptation implicite de l'échec ou de la sélection par manque de places [...] »

Des inégalités qui persistent

Difficile, dans ce contexte, de lutter contre le poids des déterminismes. Aux inégalités préexistantes (liées à l'environnement social, familial, territorial) s'ajoute au contraire une autre inégalité : celle liée à l'appropriation de l'outil Parcoursup. « Mettre à la disposition des usagers une masse extraordinaire d'informations ne suffit pas à démocratiser la capacité à se servir des informations, explique la sociologue Agnès van Zanten, directrice de recherche

« Mettre à la disposition des usagers une masse extraordinaire d'informations ne suffit pas à démocratiser la capacité à s'en servir. »

—
AGNÈS VAN ZANTEN,
directrice de recherche au CNRS



22

C'est le nombre de **RECOMMANDATIONS FORMULÉES** lundi 13 avril 2026 par le Comité éthique et scientifique de Parcoursup et Mon Master dans son rapport 2025. Le comité exige plus de transparence (notamment plus de clarté sur les critères de refus des candidatures), et souligne les disparités de répartition géographique des formations.

au CNRS et spécialiste des politiques éducatives. Certains lycéens issus des classes populaires et/ou ayant un niveau scolaire fragile peuvent avoir des difficultés à comprendre les éléments fournis par la plateforme, et encore plus à s'emparer de ces éléments de façon stratégique. Tout cela demande des compétences, qui font défaut à nombre d'élèves. » D'autant plus qu'une autre inégalité perdure, liée à la qualité du service d'accompagnement à l'orientation au sein même des lycées. « Dans les établissements les plus favorisés, où il n'y a pas de problème de discipline, d'absentéisme ou de décrochage, les personnels éducatifs investissent beaucoup d'énergie dans l'orientation des lycéens vers l'enseignement supérieur, ajoute l'experte. À l'inverse, dans les lycées les moins favorisés, qui concentrent les problèmes scolaires et sociaux, les équipes éducatives sont davantage mobilisées sur la réussite au baccalauréat ou la lutte contre le décrochage et consacrent moins de temps à l'orientation post-bac. »

Une procédure jugée opaque

Autre reproche récurrent : le manque de transparence concernant les conditions de sélection des candidats. Certes, Parcoursup ne sélectionne pas les candidats (lire l'interview page 18). « C'est le rôle des enseignants de l'enseignement supérieur, au sein de commissions ad hoc appelées commissions d'examen des vœux (CEV), d'analyser les candidatures et de classer les candidats, rappellent les rédacteurs de la mission flash. En revanche, ces commissions, le plus souvent, utilisent des outils automatisés, médiatiquement appelés « algorithmes locaux », dont le fonctionnement au regard des critères de sélection n'est pas assez transparent et nourrit de façon plus ou moins légitime des sentiments d'injustice. » Ainsi, une défiance tenace demeure : seul un lycéen sur deux (53%) considère la procédure comme transparente³, certains n'hésitant pas à qualifier de boîte noire les décisions des commissions. « Il est donc nécessaire que les clés de classement et leur quantification soient publiées de la façon la plus précise possible par les établissements », estiment les rapporteurs.

Un calendrier qui entretient la tension

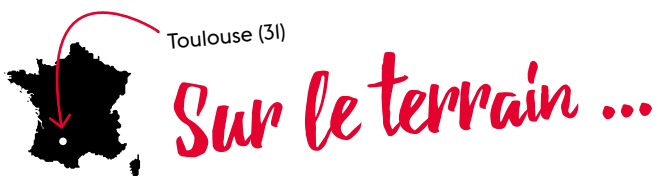
La temporalité des opérations fait aussi, bien souvent, l'objet de critiques. « L'un des principaux effets négatifs de l'algorithme Parcoursup est de donner

des réponses très tardives aux élèves dont le dossier est refusé par plusieurs formations, remarque la sociologue Agnès van Zanten. Cela engendre à nouveau un mécanisme d'anxiété et de découragement. Le problème est que ce découragement pousse certains lycéens à se tourner vers des formations privées qui ne sont pas sur Parcoursup. » Ce phénomène d'attente s'est d'ailleurs renforcé avec la nouvelle plateforme. « APB organisait trois tours, mais ces trois tours étaient les mêmes pour tous les élèves, rappelle la sociologue. Aujourd'hui, les réponses sont perlées en fonction des établissements, des institutions, etc. Ce qui entretient une tension constante pour les jeunes et leur famille. »

- (1) Méthodologie : enquête en ligne, adressée auprès de la base l'Étudiant et de la FCPE via SurveyMonkey. 1103 répondants parents (dont 88% de femmes et 12% d'hommes). Le sondage a été administré du 30 janvier au 24 février 2026.
- (2) France, portrait social, édition 2024.
- (3) Baromètre Parcoursup CSA 2025.

LES 6 IDÉES CLÉS DU RAPPORT PARLEMENTAIRE

1. Organiser dans les lycées la découverte de la plateforme Parcoursup dès les classes de seconde ou de première.
2. Supprimer la mention du lycée d'origine dans les éléments du dossier communiqué aux formations.
3. Dans le cadre du contrôle continu, instaurer un référentiel unique de notation des devoirs et d'évaluation des compétences.
4. Obtenir des filières de l'enseignement supérieur qu'elles indiquent plus clairement les profils attendus, notamment en matière d'enseignements de spécialité au lycée.
5. Supprimer la lettre de motivation sauf si celle-ci est spécifiquement requise par une formation et, en pareil cas, apporter aux candidats les informations précises sur le rôle de la lettre de motivation dans le processus de sélection.
6. Améliorer la transparence des critères effectivement retenus par les CEV (commissions d'examen des vœux) en publiant les algorithmes qui servent à effectuer les préclassements, et en indiquant expressément les conditions de prise en compte des éléments autres que les bulletins scolaires.



Toulouse (31)

Sur le terrain ...

Orientation : pourquoi tant de stres

L'orientation post-bac est devenue un processus de plus en plus éprouvant, que les lycéens n'affrontent pas à armes égales. Car il faut non seulement se montrer stratège face à Parcoursup, mais savoir se repérer dans un paysage de l'enseignement supérieur toujours de plus en plus complexe.

« L'outil est bien conçu, c'est vrai. Mais on est vite noyé par la masse d'informations disponibles, confie Martin, papa d'Elliot, 17 ans, élève de terminale. Lui et son épouse ont ressenti le besoin de se faire aider pour mieux s'y retrouver. « On a assisté à une réunion d'information où on nous a délivré un tas de conseils et de stratégies à mettre en œuvre. » Martin a réussi à prendre du recul, mais il en convient : « Ça peut devenir extrêmement stressant ! » Peur de passer à côté des infos, de faire de mauvais choix, et *in fine*, d'hypothéquer l'avenir de son enfant... Conscients de cette angoisse présente chez de nombreux parents, certains militants FCPE se mobilisent. C'est le cas en Haute-Garonne où un café des parents est proposé

depuis l'année dernière, venant s'ajouter à d'autres événements comme une course d'orientation ou des ateliers de connaissance de soi en direction des lycéens. « On accueille les familles dans notre local toulousain, pour échanger de façon informelle autour d'un café, et répondre à leurs questionnements, explique Pascale Rossard, présidente de la FCPE 31. La majorité d'entre eux sont très préoccupés, particulièrement quand leur enfant est en terminale et que la question devient prégnante. »

Des ados sous pression

Mais Pascale Rossard le souligne, ce n'est pas tant Parcoursup qui pose problème que l'orientation en elle-même, « devenue pénible ». Premier constat : les jeunes sont obligés, très tôt, d'avoir une idée claire de leur projet d'études, alors même que cer-



À l'approche des choix sur Parcoursup, de nombreux parents se sentent démunis face à la multitude de formations proposées. Entre labels, accréditations et promesses marketing, comment distinguer une formation de qualité d'une offre plus incertaine ? Lors d'un webinaire organisé le 3 février 2026 par la FCPE en partenariat avec l'Étudiant, des experts ont livré des clés concrètes pour y voir plus clair.



L'ORIGINE SOCIALE DES ÉLÈVES, UN FACTEUR DÉTERMINANT

Frais de scolarité élevés, coûts annexes (logement étudiant, vie quotidienne, frais de transport)... Le choix des études supérieures dépend aussi, en grande partie, des capacités financières dont les familles disposent. En 2021, une étude du Conseil d'analyse économique⁽¹⁾ a exploré les effets des revenus des parents sur l'accès à l'enseignement supérieur des jeunes de 18 à 24 ans. Elle a établi que l'accès aux études est près de trois fois plus fréquent chez les jeunes de milieu aisé que chez ceux dont les parents sont les plus modestes. L'accès au master et aux filières sélectives (classes préparatoires, études de médecine, grandes écoles, doctorats) est encore davantage inégalitaire.

(1) Conseil d'analyse économique. Focus n°076-2021.

“Concrètement, si l'on ne fait pas les bons choix en termes de spécialités, cela peut être dommageable.”

— PASCALE ROSSARD, présidente de la FCPE 31

s pour les élèves et leurs parents ?

tains n'ont encore aucune idée de ce qu'ils veulent faire plus tard... Mais aussi, et surtout, de déployer une stratégie pour ne se fermer aucune porte. « Concrètement, si l'on ne fait pas les bons choix en termes de spécialités, cela peut être dommageable, indique Pascale Rossard. Par exemple, ne pas avoir la spécialité Mathématiques peut être rédhibitoire pour accéder à certaines filières. » Beaucoup de parents anticipent alors dès la seconde, en commençant à étudier les parcours possibles et les critères attendus. D'autres, au contraire, ont une connaissance du système scolaire plus limitée et/ou sont peu conscients de la nécessité, justement, de se montrer stratèges. En résulte un choix de spécialités offrant peu de portes d'accès aux filières les plus attractives de l'enseignement supérieur et beaucoup de

déconvenues. Avant même d'ouvrir le logiciel Parcoursup, un premier tri s'est en quelque sorte opéré...

Un marketing bien huilé face à l'anxiété

Alors, pour éviter d'en arriver là, certains s'en remettent à des acteurs privés (des coachs principalement) qui font florès sur le territoire. « Beaucoup de jeunes se tourmentent vers eux parce qu'ils délivrent des conseils de façon attrayante, sous forme de tchats, de dialogues avec d'autres jeunes, etc. », remarque la sociologue Agnès van Zanten. Certains offrent alors un service personnalisé pour saisir ses vœux, rédiger ses lettres de motivation, etc. Mais aussi, parfois, décrypter un paysage post-bac devenu particulièrement complexe. « Face à la massification de l'enseignement supérieur,

la place de l'enseignement supérieur privé a beaucoup augmenté ces dernières années, souligne l'experte. Il représente aujourd'hui 27% des étudiants de l'enseignement supérieur, un peu plus de la moitié de cette offre relevant du privé lucratif, dont la vocation est d'engendrer des bénéfices. »

L'apparition de ces nouveaux acteurs et de leurs titres alléchants (bachelors, masters) pose néanmoins problème. Outre des coûts très élevés, la qualité des cursus n'est pas toujours garantie, ni leurs diplômes reconnus par le ministère de l'Enseignement supérieur ou le monde de l'entreprise. « Et là encore, tous les lycéens ne se battent pas à armes égales, ajoute la sociologue. Ceux qui sont peu ou pas accompagnés, et n'ont pas les moyens de décrypter les discours marketing, sont de fait les plus vulnérables. »

<< Parcoursup n'a pas vocation à examiner les candidatures >>

Le processus d'orientation sur Parcoursup est-il entièrement géré par des algorithmes ? Les réponses de Jérôme Teillard, chargé de mission Parcoursup au ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche.



Parcoursup est-il un algorithme qui décide seul ?

J.T. : Non, absolument pas. Parcoursup n'est qu'un outil dont l'objectif est d'accompagner les lycéens, de les aider dans la constitution de leur dossier de candidature et de transmettre ce dossier à des responsables de formation qui vont l'examiner. Ce n'est donc jamais Parcoursup qui définit les critères de sélection, ni qui examine ou apprécie la qualité d'une candidature. Ce sont de « vraies » personnes, des enseignants de l'enseignement supérieur qui se réunissent en commission d'examen des vœux (CEV) qui en ont la responsabilité. C'est d'autant plus important que ce sont eux qui accueillent, *in fine*, les étudiants choisis et qui les aident à réussir dans leur scolarité du supérieur.

Comment l'algorithme intervient-il dans le processus d'orientation ?

J.T. : Il y a quatre algorithmes nationaux qui interviennent dans le processus. Le premier transmet aux candidats les propositions d'admission en fonction du classement établi par les CEV. Il enregistre également les réponses et « la remontée » des candidats au gré des désistements progressifs. Le deuxième algorithme donne une priorité aux lycéens boursiers dans les classements, selon un taux de priorité défini par les

recteurs. Il modifie si besoin les classements des CEV pour faire respecter ce quota. Le troisième accorde une priorité aux bacheliers de l'académie où est implantée la formation¹. Quant au quatrième, il intervient pour l'admission dans les internats en classe préparatoire aux grandes écoles, afin de favoriser les candidats qui ont le plus besoin de cette place en internat, selon des critères sociaux et territoriaux.

Le manque de transparence est un des reproches les plus fréquents adressés à Parcoursup. Y'a-t-il un moyen de savoir pourquoi un vœu a été refusé ?

J.T. : Je comprends l'exigence de transparence et d'explication, il est tout à fait légitime de poser des questions. Quand vous n'êtes pas retenu dans une formation, Parcoursup émet une notification personnelle qui vous est adressée. Vous avez alors un délai d'un mois pour demander des explications aux responsables de la formation. En effet, ce n'est pas Parcoursup qui peut vous éclairer sur ce refus, c'est aux responsables de la formation de le faire. Il s'agit d'une disposition légale, vous avez le droit de demander les motifs pédagogiques qui justifient la décision prise, et ils ont l'obligation de vous répondre. Je le dis aux parents et aux candidats : emparez-vous de ce droit ! Par ailleurs, rappelons tout de même que 93% des lycéens reçoivent au moins une proposition d'admission et qu'ils reçoivent six propositions en moyenne.

Des doutes se font jour, également, sur l'égalité de traitement, notamment en fonction du lycée d'origine ?

J.T. : L'un des principes fondamentaux de Parcoursup est de ne cautionner aucune discrimination. Je pense qu'il faut faire confiance aux enseignants du supérieur. Parce qu'il n'y a pas de raison de faire confiance, d'un côté, aux enseignants du lycée, et de remettre en cause, de l'autre, l'impartialité des enseignants du supérieur. Pour ma part, j'ai confiance en eux et je sais que leur objectif est de faire réussir les jeunes, qu'importe leur lycée d'origine.

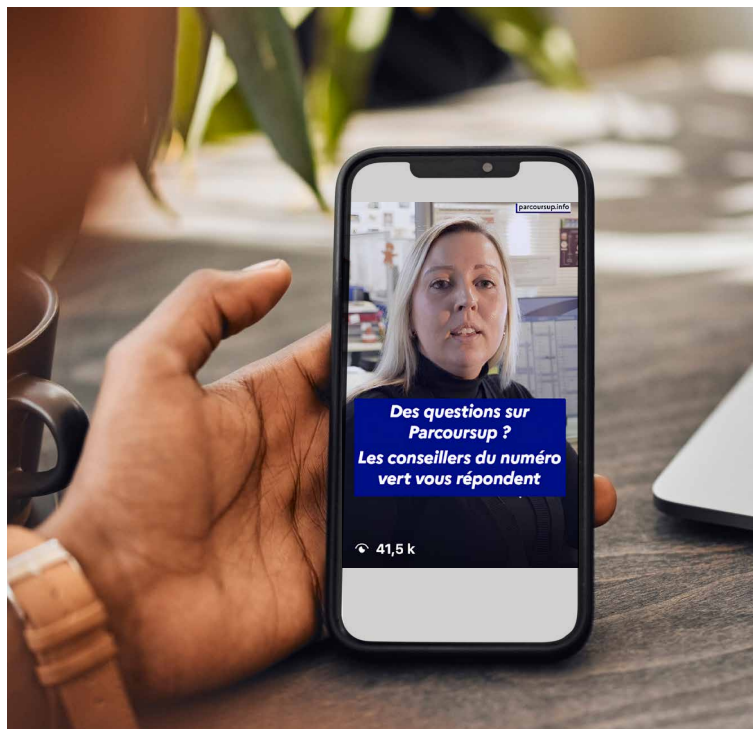
(1) Pour les seules formations non sélectives (licences essentiellement).

QUID DE LA PRIORITÉ DONNÉE AUX BACHELIERS DE L'ACADÉMIE ?

Cette disposition ne concerne que les formations non sélectives (licences essentiellement), mais une priorité est effectivement accordée aux bacheliers de l'académie où est implantée la formation. « Ce mécanisme produit en réalité des effets variés selon les contextes, positifs dans certains cas, négatifs dans d'autres, remarque la sociologue Agnès van Zanten. À Paris, par exemple, elle va plutôt dans le sens de l'accroissement des inégalités, puisqu'elle empêche beaucoup d'élèves de banlieues d'accéder à des filières prestigieuses concentrées dans la capitale. Ailleurs néanmoins, elle est plutôt un facteur favorable puisqu'elle permet à des « locaux », moins bien classés que d'autres élèves extérieurs, de poursuivre leurs études à proximité de leur lieu de vie. »

QUEL PEUT ÊTRE LE RÔLE DES REPRÉSENTANTS DE PARENTS ?

« Certains établissements ont une politique d'accompagnement des familles et des jeunes tout à fait opérante, mais on sait que dans d'autres établissements, ce n'est pas du tout le cas. Autrement dit, il y a des équipes et des directions très engagées dans le champ de l'orientation et d'autres moins, souligne Pascale Rossard, présidente de la FCPE 31. Néanmoins, dans ces cas-là, les parents d'élèves élus en conseil d'administration ont toute latitude pour faire valoir le droit des jeunes et des familles à être informés. Ils peuvent se saisir de cette question et être force de proposition. »



Comment accompagner son enfant ?

Anticiper

Parcoursup donne accès à 25 000 formations, sous statut étudiant ou en apprentissage. Il est possible d'en prendre connaissance dès la classe de seconde pour s'informer sur l'offre (public ou privé / frais de scolarité / présence d'un internat / taux d'accès / épreuves de sélection ou non) et les parcours à privilégier (le choix des spécialités recommandées au lycée par les différentes formations / le profil des candidats admis, etc.).

Construire des choix équilibrés

Il est recommandé aux candidats de diversifier leurs vœux de formations en intégrant différents niveaux de sélectivité. L'idée est en effet de trouver le bon équilibre entre vœux de cœur, vœux ambitieux et vœux de sécurité. Un conseil : éviter de ne formuler qu'un seul vœu, ce qui serait une réelle prise de risque.

S'informer auprès d'experts

→ Des webinaires sont organisés par la FCPE avec Jérôme Teillard, chargé de mission Parcoursup au ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche. L'Onisep propose également des tchats Parcoursup.

→ Le professeur principal et/ou le psychologue de l'Éducation nationale sont les bons interlocuteurs, au sein du lycée, pour renseigner les futurs bacheliers.

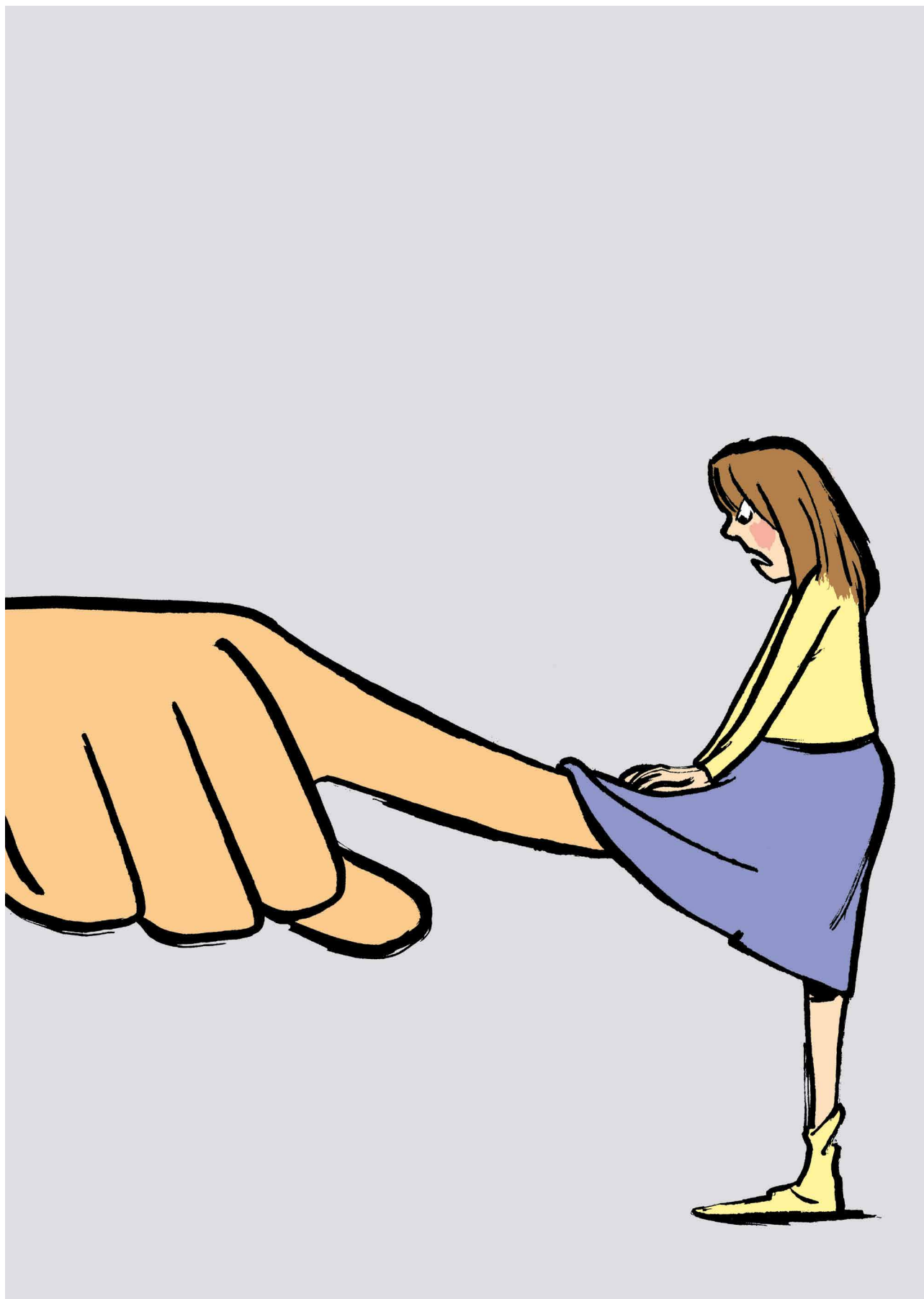
→ Le numéro vert (0 800 400 070) permet d'interroger des conseillers, de même qu'une messagerie contact (parcoursup.gouv.fr/contact) permet d'interagir avec les professionnels de Parcoursup.

→ Les journées portes ouvertes des formations du supérieur sont aussi un moyen de s'informer auprès d'un responsable pédagogique ou administratif.



Rendez-vous le 26 mai 2026 à 18h30 pour un webinaire gratuit de la FCPE intitulé «Parcoursup : Aborder sereinement la phase d'admission ».

#STOPINCESTE





Une magicienne de l'image

Le chef monteur ou cheffe monteuse est l'un des maillons essentiels de la réalisation d'une émission télé, d'un documentaire ou d'un film. À la croisée entre technique et artistique.

Texte : MARIANNE PEYRI

« **A**u départ, je n'avais aucune culture du cinéma, j'étais plutôt très bricoleuse. Après le bac, j'ai été sélectionnée pour intégrer un BTS audiovisuel en Vendée, grâce à ma formation en arts appliqués. J'ai découvert le métier de monteur et je l'ai trouvé extraordinaire » confesse Charline Delavaud-Chabanol, originaire de Nantes qui exerce ce métier depuis vingt-trois ans. Adeptes de magie depuis l'enfance – qu'elle pratique toujours –, elle ne peut s'empêcher d'y voir des similitudes. « On trie les plans, on décide des coupes, de tel enchaînement d'images pour produire tel ou tel effet. C'est génial d'arriver à donner du sens et du rythme à des histoires et susciter, par ce travail, des émotions. L'ajout d'une musique ou même d'un silence est aussi crucial pour créer de la tension ou de la joie, hérissier les poils ou faire pleurer. »

Le résultat demande de longues heures de travail et une méthodologie rigoureuse. « En amont du montage, il

faut se questionner et construire l'architecture du film », précise Charline qui se réjouit d'avoir appris, lors de son BTS, à monter des rushes avec le numérique mais aussi, à l'ancienne, sur cassettes. « Le montage linéaire oblige à réfléchir à l'histoire puisqu'on enregistre sur une bande de manière chronologique. Cela m'a appris à être efficace ».

Apporter son regard distancié aux réalisateurs

Charline a ainsi commencé sa carrière pour la télévision, en montant des émissions de divertissement (La Star Academy, Secret Story), magazines et talk-show (Les carnets de Julie, Le Divan) mais a vite cherché à monter des programmes plus longs.

Elle a ajouté à son arc le montage de documentaires de sciences, société et découvertes – formats de 52 ou 90' pour Arte ou France Télévisions – tels que *Fort comme un ours* du réalisateur Thierry Robert ou la série *Sœurs de la terre* de Pascale D'Erm. « Dans un documentaire, le monteur participe

d'avantage à l'écriture du film. Il peut apporter au réalisateur un regard plus distancié pour dire ce qui fonctionne ou pas. Cela permet aussi de travailler avec des compositeurs pour trouver des musiques », s'enthousiasme Charline.

Elle se définit aussi comme une artisanne, pointant l'aspect technique de ce métier, son côté « broderie et point de croix » dans son exigence de minutie. Et souligne la nécessité d'alimenter son réseau pour obtenir des missions. « Nous avons un statut d'intermittent du spectacle et nous sommes payés à la journée ou à la semaine. Il faut réaliser 507 heures par an pour avoir droit à des indemnités journalières. C'est donc un métier fabuleux, mais qui reste précaire. »

+

3 QUESTIONS À SE POSER

1.

Suis-je patient ?

Même s'il a des échanges avec des producteurs et réalisateurs, c'est au monteur de gérer son temps, parfois sans compter ses heures pour respecter les délais. La patience est une qualité nécessaire pour visionner des séquences en boucle, accepter de construire et déconstruire pendant des heures pour 3 à 4 minutes de film par jour.

2.

Suis-je capable de me mettre au service de l'autre ?

Le monteur est là pour équilibrer les sonores et les images, mais c'est le réalisateur qui a le dernier mot sur le rendu. Le monteur peut proposer des coupes, des choix musicaux, mais doit le faire avec diplomatie car il est avant tout au service d'un réalisateur, d'un producteur ou d'une chaîne.

3.

Télévision ou cinéma ?

Il est utile de réfléchir avant de s'orienter vers la télévision ou le cinéma, car il est difficile de passer d'un secteur à l'autre. Le réseau que l'on crée est fondamental.

En pratique

Proposition de loi

Faciliter la vie des parents d'enfants malades



2 300 enfants diagnostiqués d'un cancer en France chaque année, des millions de jeunes atteints d'une maladie chronique, 560 000 en situation de handicap. Une proposition de loi est à l'étude pour aider davantage les parents touchés.

Texte : ANNE-FLORE HERVÉ

Adoptée en première lecture par l'Assemblée nationale en décembre 2024 et par le Sénat, avec des amendements, en février 2026, la loi poursuit son long parcours parlementaire. Dans le sillage de la loi du 19 juillet 2023, elle vise à améliorer la protection et l'accompagnement des parents d'enfants atteints d'un cancer, gravement malades ou en situation de handicap. « Les intentions sont globalement positives et certaines mesures sont pertinentes, commente Catherine Vergely, secrétaire générale de l'Unapeclé¹ (voir encadré). Mais vont-elles toutes améliorer le quotidien des parents sur le terrain si les moyens financiers et humains pour les appliquer ne suivent pas ? »

Démarches administratives

La loi, que la FCPE soutient, propose notamment la mise en place d'une avance automatique de l'AEEH² de base, en cas de silence de la MDPH³ au bout d'un délai de deux mois. Cette mesure implique le principe de

« silence vaut accord », alors que depuis le 1^{er} janvier 2019, l'absence de réponse de la MDPH dans un délai de quatre mois équivaut à un refus. La loi prévoit également un assouplissement du dispositif de l'AJPP⁴ en augmentant de deux mois la durée d'ouverture du droit.

Frais médicaux

Pour diminuer les dépassements d'honoraires, à la charge des parents, la loi propose par exemple d'étendre le dispositif "Mon soutien psy" en déplaçant le nombre de séances (actuellement 12) et en étendant ce conventionnement local aux auxiliaires médicaux volontaires (ergothérapeutes, psychomotriciens et diététiciens).

Situation professionnelle et financière

Si la loi est adoptée, elle multipliera par deux le délai de congé d'annonce rémunéré par l'employeur mis en place en 2023, passant de 5 à 10 jours. La loi précise également que les familles peuvent bénéficier de l'aide de la collectivité

À QUAND UN VRAI STATUT ?

L'Unapeclé se bat depuis 2022 pour créer un statut de parent d'enfant gravement malade. « Ce statut vise à faire pour la maladie grave, ce que le congé maternité a fait pour la naissance », synthétise l'Unapeclé. Il réglerait sans coût additionnel :

La complexité administrative. Un seul déclencheur (le certificat) activerait automatiquement ses droits (allocations, logements).

Le manque d'information. Le parent n'aura plus à enquêter sur le système pour le comprendre. Ses droits seraient attachés à sa situation.

La protection professionnelle. Il protégera d'un licenciement et facilitera l'aménagement des horaires.

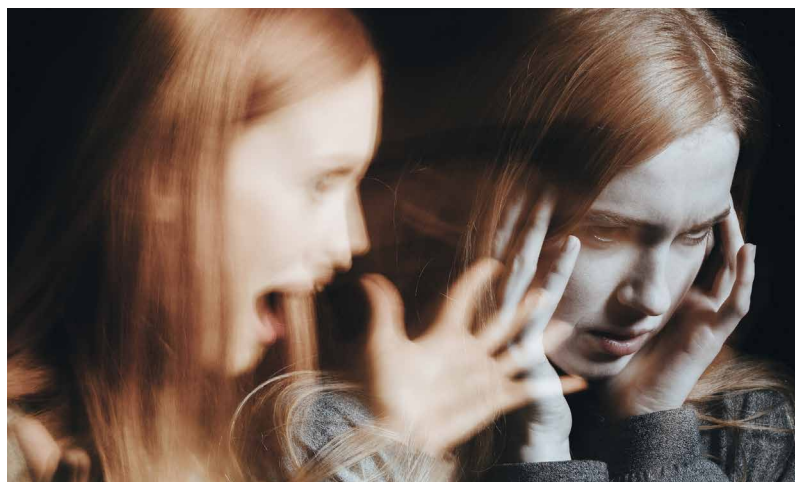
accordée par les départements afin d'accéder à un logement décent et indépendant ou de s'y maintenir. D'autres mesures ajustent ou sont redondantes des dispositions qui existent déjà. Mais « elles ne vont sûrement pas simplifier le quotidien des parents puisqu'elles ne diminuent pas le nombre d'interlocuteurs. La loi envisage même de confier aux hôpitaux la mise en place de dispositifs d'hébergement, alors que les personnels administratifs sont déjà surchargés, déplore la secrétaire générale qui défend le principe de guichet unique avec des personnes formées qui traitent ce type de dossiers en continu, donc plus vite et plus justement. « On peut changer la loi 25 fois, si les parents ne sont pas informés de leurs droits et les agents pas formés aux spécificités des parents d'enfants malades, cela ne sert à presque rien », conclut-elle.

(1) Union nationale des associations de parents d'enfants atteints de cancer ou de leucémie.

(2) Allocation d'éducation de l'enfant handicapé.

(3) Maison départementale des personnes handicapées.

(4) Allocation journalière de présence parentale.



Voix, visions, sons... Que se passe-t-il dans la tête de nos enfants ?

8 à 10% des enfants vivent des expériences hallucinatoires. Entre stress, fièvre ou trouble psychiatrique, voici quelques repères.

Texte : ANNE-FLORE HERVÉ

Une hallucination, c'est quoi ?

Une hallucination est une perception (sons, images, sensations, odeurs...) qui survient sans stimulation des organes des sens, mais qui est vécue comme réelle. Elle est involontaire, s'impose à la conscience et survient à l'état d'éveil (à distinguer des rêves ou des cauchemars). Elles peuvent être simples (flashes lumineux, bruits) ou complexes (voix, scènes visuelles), et parfois toucher plusieurs sens à la fois.

Chez les enfants et les ados, est-ce fréquent ?

On estime que 4% des adultes et 8 à 10% des enfants vivent des expériences hallucinatoires. Elles ne sont pas forcément graves. Le principal critère d'inquiétude est leur impact sur la vie quotidienne (apprentissage, relations, isolement). Attention néanmoins à ne pas confondre hallucination et ami imaginaire, très fréquent chez les plus jeunes. Un ami imaginaire est voulu par l'enfant, il est lié au jeu, procure des émotions positives, ne critique pas l'enfant et ne l'isole pas socialement.

Comment être sûr qu'il s'agit d'hallucinations ?

Il est d'abord nécessaire d'éliminer une atteinte des organes des sens. Par exemple, si les « hallucinations » visuelles disparaissent lorsque l'enfant ferme l'œil, cela oriente vers une origine ophtalmologique plutôt que psychiatrique. Il faut ensuite rechercher des signes associés, comme de la fièvre ou des maux de tête. Enfin, il est important de décrire précisément les expériences : sont-elles fréquentes ? Dans quel contexte surviennent-elles ? Ont-elles un impact sur l'humeur, la concentration ou encore la scolarité ?

Quelles causes peuvent provoquer des hallucinations ?

Migraines avec aura, certaines épilepsies, fièvre, causes neurologiques, infectieuses ou inflammatoires... sont autant de causes possibles. D'autres sont psychiatriques : troubles de l'humeur, psychotraumatismes, troubles psychotiques, troubles anxieux. Enfin,



AVIS D'EXPERT



RENAUD JARDRI
psychiatre¹

« Si des hallucinations s'accompagnent de fièvre, de convulsions, d'une confusion, ou d'idées noires avec des voix qui poussent à se faire du mal, il s'agit d'urgences : il faut appeler le 15 ou le 3114 pour les idées suicidaires. Dans les autres cas, il ne faut pas que le parent demande directement à l'enfant s'il entend des choses, mais plutôt : "Qu'est-ce qui se passe pour toi dans ces moments-là ?", afin de ne pas trop orienter ses réponses. Le mieux est d'en parler à un soignant de première ligne : médecin de famille, pédiatre, infirmière scolaire, psychologue universitaire... Ces professionnels connaissent le réseau et peuvent orienter vers des consultations spécialisées qui feront le bilan et, si besoin, proposeront une prise en charge. Le remède n'est pas nécessairement médicamenteux. Chez l'enfant, les hallucinations sont souvent fugaces. Dans une consultation spécialisée, environ un cas sur deux se résout en six mois. »

(1) Professeur de psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent à la faculté de médecine de Lille, consultation spécialisée hallucinations de l'enfant du CHU de Lille.

il ne faut pas écarter les contextes qui, dans des cas extrêmes (privation de sommeil, fatigue ou stress intense), peuvent eux aussi provoquer des hallucinations.



En savoir plus

Internet

- Plaquelette d'information du CHESS.

En pratique



Adolescentes et sport : le grand décrochage

Environ la moitié des filles, en France, abandonne une pratique sportive avant 15 ans. Parmi elles, près de 50% le font malgré un intérêt réel pour ce sport. Une constellation de facteurs conduit à ce décrochage massif.

Texte : MARIANNE PEYRI

« J'ai arrêté la natation au lycée, en fin de seconde. Je pratiquais ce sport depuis la maternelle. Après la pandémie, j'étais dans un club très "compétition, compétition". Moi, j'aime nager et la performance mais pour le plaisir, sans stress, sans chercher à être plus forte que d'autres, témoigne Danaé, lycéenne, aujourd'hui âgée de 16 ans. Les plus grands nous faisaient aussi nous sentir "nuls" et, comme on manquait de lignes dans la piscine, il fallait leur laisser la place. Enfin, je trouvais le coach aussi "très tactile". Résultat, j'ai abandonné, c'est dommage et je ne me voyais pas repartir à zéro dans un nouveau sport, avec des plus jeunes ou avec d'autres de mon âge mais plus forts, ce qui serait décourageant. »

Selon des chiffres de 2024 de l'Unesco, c'est environ une adolescente sur deux en France qui abandonne le sport avant 15 ans, soit 6 fois plus que les garçons. Parmi ces jeunes filles qui arrêtent, près d'une sur deux, 45,2% disent avoir abandonné le sport « malgré elle », à l'image de Danaé, qui, bien qu'ayant un « intérêt réel pour

le sport pratiqué », a renoncé.

C'est ce qu'a révélé une étude sortie en janvier 2026, commanditée par la mutuelle MGEN, réalisée par Kantar, auprès de 507 jeunes filles âgées de 13 à 20 ans. Pour Clotilde Truffaut, administratrice générale de la MGEN, « ce n'est ainsi ni un manque d'envie qui pousse les filles à arrêter le sport, ni un épiphénomène, ni une affaire individuelle. C'est la conséquence de contraintes sociales et de stéréotypes de genre qui conduisent les jeunes filles à quitter une pratique sportive qu'elles affectionnent pourtant. »

Le premier frein : puberté, complexes physiques et règles

Le décrochage se produit souvent au moment de la puberté. La prise de poids, la formation de la poitrine, la croissance, les transformations de leurs corps accompagnées parfois de complexes physiques, complexifient leur rapport au sport. Le regard des autres pèse aussi, 41% des filles de l'étude Kantar ont ainsi arrêté le sport, « faute de se sentir à l'aise avec leur apparence ». Ces



60

MINUTES

par jour d'activité pour les 5-17 ans : telles sont les recommandations de l'OMS.

En pratique



ILS ONT DIT

« abandonnistes contraintes » dénoncent également le déni d'une réalité biologique, les cycles menstruels : « Les coachs ne comprennent pas que ton corps change, que t'as des jours avec et des jours sans. », « La fatigue liée aux règles, c'est un vrai truc, mais personne n'en parle », témoignent-elles. Elles se heurtent, sur ce point, à un manque d'écoute et à des entraîneurs qui demandent des performances sportives constantes.

Moqueries, harcèlement, sexisme, manque de bienveillance

À ces facteurs, s'ajoutent différentes formes de pression sociale. Près de 42% des filles interrogées ont subi ainsi des moqueries, du harcèlement, du sexisme et des comportements déplacés. Certaines confessent un sentiment d'insécurité pour se rendre à leurs clubs sportifs ou dans les vestiaires. Le manque de bienveillance et d'inclusion dans certains clubs les ont aussi découragées. « J'ai arrêté, après douze ans de pratique, l'équitation au lycée où j'étais en internat. Le club était trop loin. J'aurai pu y aller le samedi mais il fallait intégrer un nouveau groupe plus compétitif avec des personnes que je ne connaissais pas. Étant timide, cela me stressait. Je ne me suis pas inscrite à d'autres sports, la question ne s'est pas trop posée, mes amis n'en faisaient pas. C'est assez triste d'arrêter après tant d'années de pratique », confie Romane, 19 ans.

Des freins matériels et une culture de la compétition dissuasive

L'éloignement géographique, les horaires non adaptés aux emplois du temps, le coût de ces activités sportives, le manque de sections féminines ou d'équipements sont listés comme autres freins. « En première, je finis à 18h tout le temps et je suis à une heure. Pas assez de temps pour m'y rendre, les cours de sport étaient de 18 à 20h », témoigne une jeune fille en milieu rural. Entre les cours, les devoirs, les examens, parfois un job, un emploi du temps saturé, le sport devient dès lors la variable d'ajustement. En outre, comme évoqué par Danaé, débuter un autre sport se révèle plus compliqué, les clubs et associations fonctionnant encore selon une logique d'âge et non de niveau ou de rythme. Enfin, beaucoup de jeunes filles regrettent que certains clubs privilégient la compétition, appuyés parfois par le discours de parents qui incitent à « performer et à ne pas lâcher ». Les émotions de joie et de fierté cèdent la place chez certaines à la peur de décevoir, à la frustration ou à la culpabilité. Valentine, 19 ans, qui a prati-

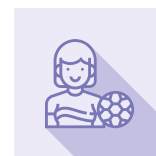
“J’aime le sport pour bouger, m’amuser, pas dans un objectif d’affrontement. J’ai fini par ne plus y aller.”

— VALENTINE, 19 ans

qué l'escrime pendant treize ans, nous confie. « J'aime le sport pour bouger, m'amuser, pas dans un objectif d'affrontement. J'ai fini par ne plus y aller. Résultat, lors des cours, les non-compétiteurs étaient complètement délaissés. Je n'apprenais plus rien, j'ai perdu en motivation et là, c'est le cercle vicieux. Moins je m'impliquais, plus je me sentais nulle et moins j'aimais y aller. »

Un impact sur la santé et l'estime de soi

Les conséquences sont loin d'être anodines. Les femmes qui abandonnent à l'adolescence reprennent moins le sport à l'âge adulte. Face aux garçons, une inégalité se crée dans le rapport au corps, à la performance, aux autres, dans la confiance et l'estime de soi. Pour Clotilde Truffaut de la MGEN, cette étude démontre justement un attachement fort des jeunes filles au sport et un potentiel de reprise important lorsque les conditions d'encadrement et les formats de pratique sont adaptés. « Il est donc nécessaire de repenser l'expérience sportive des jeunes filles vers une pratique plus inclusive et physiologique. Sans cette évolution, le sport restera un terrain d'inégalité avec un impact direct et durable sur la santé des femmes. »



4,8%

LES RETRANSMISSIONS sportives restent largement dominées par celles du sport masculin : 74,2% contre 4,8% pour le sport féminin en 2021.

(Source : Arccom)



En savoir plus

Librairie

- Le guide « Puberté et performance » et le guide « En mouvement avec l'endométriose », édités par le ministère des Sports.

Décryptage

Pour la rénovation du bâti scolaire

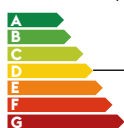
Voici **deux outils clés** pour évaluer l'état énergétique d'une école et identifier les travaux à prévoir.

Illustration : DAVID LORY

1. Le diagnostic de performance énergétique (DPE)

Réalisé par un professionnel, il évalue :

- La **performance énergétique** de A à G, du vert au rouge.



À partir de **D**, l'école devrait être rénovée

- Les **émissions de gaz à effet de serre** de A à G, du bleu au noir



À partir de **D**, des travaux doivent être réalisés

- Les performances d'**isolation**



- Les travaux possibles pour consommer moins



À noter

Le DPE est obligatoire si l'école fait plus de 250 m² et relève des établissements accueillant du public (ERP) de 1^{er} à 4^e catégories.

2. L'audit énergétique

Réalisé par un professionnel, il permet de :

- Optimiser la performance énergétique d'un bâtiment
- Réduire les dépenses énergétiques



- Contribuer à la transition énergétique

À noter

Plus complet qu'un simple DPE, l'audit énergétique n'est pas obligatoire. Pourtant, il aide à prioriser les actions. Les mairies peuvent obtenir des subventions pour le financer.

L'AVIS DE LA FCPE

En juin 2025, 2200 écoles, 12 collèges et 1 lycée ont été fermés totalement ou partiellement, avec des températures comprises entre 34°C et 40°C. En hiver, il n'est pas rare non plus que les journalistes consacrent des articles sur le froid dans les salles de classe, en raison de chauffages défectueux... Depuis des années, la FCPE alerte **sur le bâti scolaire et la qualité de l'air**. Aujourd'hui, selon un rapport d'information de l'Assemblée nationale, 10% des établissements scolaires sont considérés comme vétustes, avec des conditions d'accueil et d'apprentis-

sage inacceptables pour les enfants comme pour les équipes éducatives et le personnel de l'école. Alors que faire ? Pour Greenpeace, les parents d'élèves doivent agir localement. Et la FCPE est d'accord à 100% ! **Leur kit d'action**, téléchargeable en ligne, est structuré en plusieurs étapes, du premier constat jusqu'à la mobilisation collective. Le guide détaille **la constitution d'un dossier de preuves** (photos, relevés, documents techniques comme le DPE) et fournit des outils concrets pour interpeller la mairie : pétition, communication, argumentaires et préparation du dialogue avec les élus.



PRIX UNITAIRE
2025 (HORS FRAIS
DE PORT) : 22 € TTC

Aperçu de la couverture



L'incollable du parent d'élève

NOUVELLE ÉDITION

—
Revue & corrigée
2025



Une mise à jour des évolutions réglementaires les plus récentes (réforme du lycée, réforme de la voie professionnelle, choc des savoirs, diplôme national du brevet 2026...).



Des nouvelles fiches :
la construction du citoyen,
agir en cas de violences sexuelles
en milieu scolaire...

Commandez
votre exemplaire sur
e-bt.fr/boutique/fcpe

Regards croisés

Préparer la jeunesse à la guerre : nécessité ou dérive ?

La déclaration du chef des armées, évoquant l'éventualité de « perdre nos enfants », a fait grand bruit.

Le rapprochement école-armée est-il à un tournant ?

Propos recueillis par MICHÈLE FOIN



BÉATRICE LAURENT
Enseignante syndicaliste

Professeure des écoles dans l'académie de Besançon, Béatrice Laurent est secrétaire nationale de l'Unsa Éducation, en charge des politiques éducatives.

“ Les chefs d'établissement nous confirment tous qu'il s'agit bien d'actions d'éducation à la citoyenneté, et non d'embrigadement ”

— BÉATRICE LAURENT

Quels sont les dispositifs qui permettent d'éduquer les jeunes à la défense ?

Béatrice Laurent : Le dispositif le plus important est celui des classes de défense et de sécurité globales qui concernent les collégiens et les lycéens. Pilotées par des professeurs, elles sont proposées à partir d'un projet d'établissement et reposent sur un partenariat avec les forces de défense, la gendarmerie ou la sécurité civile. Certaines, « cyber », s'intéressent particulièrement aux enjeux de cyberdéfense et cybersécurité. Elles existent dans des lycées de filières informatique et numérique, en partenariat avec le commandement de la cyberdéfense, une antenne de l'armée.

Claire Guéville : Le partenariat école-armée existe depuis longtemps. Il a été formalisé à partir des années 1980. Depuis, l'éducation à la défense est inscrite dans les programmes d'histoire-géographie et d'enseignement moral et civique (EMC). Les classes de défense et de sécurité globales sont nées dans les années 2000. Elles sont restées relativement marginales dans leur implantation. Mais sous l'impulsion de l'État, on assiste à une explosion du nombre de classes concernées. En deux ans, nous sommes passés de 500 à plus de 1000. Souvent, la labellisation « classe de défense » est attribuée à des projets pédagogiques déjà en place. Pour un établissement proche des corps en uniforme, un partenariat école-armée permet de financer des voyages scolaires. Un pis-aller, alors que le pass culture est progressivement abandonné.

Quelle est leur finalité ?

B.L. : Dans aucun texte officiel de l'Éducation nationale, on ne parle d'« éducation à la guerre ». Il s'agit d'une éducation à la citoyenneté. On y aborde les thèmes qui se rapportent à la défense nationale, à la sécurité du pays, au développement des valeurs républicaines, en profitant de visites sur site, ou d'interventions en classe du personnel de défense. Tout cela est très encadré par des conventions de partenariat.

C.G. : L'idée sous-jacente est que la connaissance de la chose militaire serait importante dans la construction du citoyen français, ce que le Snes-FSU conteste. Ce partenariat interroge la finalité de l'école. L'apprentissage de la citoyenneté doit se faire dans

une approche critique et de dialogue, et non dans la dispense verticale de ce que devrait être les valeurs et les principes d'un bon Français. La citoyenneté ne s'apprend pas dans la fréquentation de la chose militaire et ne se réduit pas au patriotisme. L'école doit émanciper les jeunes par les savoirs. Nous ne portons pas de jugement sur l'armée, mais ce partenariat brouille la finalité de l'école. Depuis très longtemps, nous demandons la fin des classes de défense et de sécurité globales.

Peut-on aujourd'hui parler de « militarisation de l'école » ?

B.L. : Non, c'est exagéré ! 35 000 élèves concernés par les classes défense, face à 12 millions d'élèves, c'est peu ! Aucun élève ne porte les armes ! Certes, on constate une augmentation du nombre de classes. Le gouvernement veut favoriser la résilience des jeunes en développant chez eux une culture du risque et de la protection. Il s'agit d'actions d'éducation à la citoyenneté, et non d'embrigadement. On y apprend comment l'État se protège, et comment en tant que citoyen, on peut participer à la défense globale, sans paniquer, en préservant la solidarité et la cohésion nationale pour éviter le chaos en cas de crise majeure. Il est certain qu'avant le conflit en Ukraine, on n'entendait moins parler de ces sujets-là. C'est le contexte mondial qui est inquiétant, pas la volonté d'accroître le nombre de ces classes. Cela n'empêche pas de continuer à éduquer à la paix !

C.G. : L'école n'est pas encore militarisée, mais on sent la volonté politique d'en faire un lieu au service de l'armée et de la préparation à la guerre, et de mettre au pas la jeunesse. Avec, par exemple, la montée de l'obsession de l'uniforme à l'école. Depuis 2017, on a franchi une étape supplémentaire avec celle du Service national universel (SNU⁽¹⁾), qu'on a essayé d'imposer par tous les moyens. D'abord sur la base du volontariat, puis avec les fameuses « classes engagées » de deux semaines prises sur le temps scolaire. Un budget considérable y a été consacré, alors qu'on nous supprimait les crédits des sorties culturelles, au nom de l'austérité budgétaire !

L'armée cherche-t-elle à recruter dans les établissements scolaires, notamment dans les lycées professionnels ?

B.L. : Je n'ai jamais entendu de chefs d'établissement nous remonter de tels faits. Il y a des garde-fous. Et si des dérives sont constatées, comme cela s'est produit avec un certain nombre de va-t-en-guerre durant le SNU, on diligente une enquête administrative. Ces actions d'éducation à la citoyenneté n'ont rien à voir avec un recrutement déguisé. Quant aux lycées professionnels, le secteur de la défense est aussi un employeur. Il fait partie des acteurs économiques qui peuvent recevoir les jeunes en stage et susciter des engagements pour les métiers civils de la défense.



CLAIRE GUÉVILLE
Enseignante syndicaliste

Professeure d'histoire-géographie dans un lycée de Seine-Maritime, Claire Guéville est secrétaire nationale du Snes-FSU, en charge du lycée et de l'accès à l'enseignement supérieur.

C.G. : Oui, l'armée fait son marché dans les lycées, en promouvant l'uniforme. Dans le cadre des forums des métiers, elle a de plus en plus de stands. Dès cette année, en classe de seconde, les élèves pourront faire leur stage obligatoire de façon privilégiée dans les corps d'armée. Il est vrai qu'elle a besoin de main d'œuvre. Et cela va s'accroître avec la promotion du service militaire volontaire en 2026, dont le recrutement se fera dans les lycées. Même s'il n'y a que trois mille places, la publicité bat son plein. Emmanuel Macron n'a-t-il pas donné le cap dans son discours du 27 novembre 2025, en déclarant que notre jeunesse avait « soif d'engagement » ? Or pour le président, l'engagement, c'est l'armée.

Comment les professeurs et les parents peuvent-ils se prémunir contre une potentielle instrumentalisation ?

B.L. : En travaillant le partenariat. Avant d'être face aux adolescents, les professeurs et les intervenants se mettent d'accord sur le contenu de l'intervention en fixant un cadre qui prévient les dérives. *In fine*, c'est le personnel de l'Éducation nationale qui reste responsable. Tout cela exige un travail en amont.

C.G. : Les parents peuvent protester dans les conseils d'administration, et contester les classes défense. Certains parents l'ont fait dans l'académie de Dijon. Ils en ont tout à fait le droit. Il faut s'emparer du sujet, car cela ne constitue pas une activité pédagogique ordinaire. Elle s'inscrit dans un projet politique : celui d'une acculturation à la défense. Or, l'essentiel reste de travailler en faveur de la paix.

(1) À la rentrée 2025, Emmanuel Macron a annoncé un service militaire volontaire en remplacement du SNU finalement abandonné.

“
La citoyenneté
ne s'apprend pas
dans la fréquentation
de la chose militaire
et ne se réduit pas
au patriotisme”

—
CLAIRE GUÉVILLE



© Le Maillon solidaire

Pour en finir avec le gaspillage

L'association Le Maillon solidaire sauve, chaque année, sept tonnes de denrées, soit 20 000 repas redistribués aux plus précaires, dans les Pyrénées-Orientales.

Texte : ANNE-FLORE HERVÉ

Ramasser les barquettes non utilisées dans les restaurations collectives pour les redistribuer plutôt que de les jeter... L'idée semble évidente.

Mais encore fallait-il la transformer en une réalité opérationnelle.

En créant, en avril 2022, Le Maillon solidaire à Sorède dans les Pyrénées-Orientales, Nicolas Lassis l'a concrétisée. « Mais il a fallu plus de deux ans de bénévolat avec Muriel Baux pour obtenir en amont les autorisations et procéder à une phase expérimentale à petite échelle de décembre 2022 à septembre 2023 », précise-t-il.

Avec plus de 600 kg de nourriture ramassés une fois par semaine dans des crèches et une école, soit 1000 repas distribués à des associations d'aide alimentaire, le coordinateur de projet est conforté par l'expérimentation. « Le jour où nous irons dans des collèges ou directement à la source, les quantités vont forcément être multipliées », suppose-t-il à l'époque.

Ça n'a pas loupé. Dès que l'association obtient des financements de la DREETS¹ Occitanie dans le cadre de l'appel à projets « Mieux manger pour tous », elle struc-

ture ses collectes, salarie les deux bénévoles et se développe.

Depuis novembre 2023, Le Maillon solidaire organise trois tournées par semaine : Sorède, Saint-André et Saint-Génis-des-Fontaines, le mardi ; Argelès-sur-Mer et Port-Vendres, le mercredi sur deux ; et Elne le vendredi. Un an plus tard, une quatrième tournée s'ajoute le lundi sur les communes de Thuir, Millas et Lluïpia. « Avec ses quatre tournées, entre 200 à 300 kg de surplus alimentaires sont sauvés des poubelles par semaine », synthétise Nicolas.

Chaque tournée est bien rodée. Concrètement, le mardi, Karine Font, la troisième salariée, récupère le camion frigorifique vers midi. Entre 13h et 15h, elle se rend dans deux établissements d'accueil de jeunes enfants (EAJE), dans deux foyers médico-sociaux et deux écoles pour recueillir les repas en trop. À la fin de sa « petite » tournée, elle les dépose au CCAS de Saint-Génis-des-Fontaines qui distribue des colis alimentaires. « Une vingtaine de kilos de nourriture est redistribuée à environ 25 personnes. Le lundi, en moyenne, nous ramassons 100 kg qui bénéficient à environ 70 personnes », compare-t-il.

Récupération de fruits et légumes « moches »

Depuis juillet 2024, l'association récupère également chaque jeudi², 20 kg de fruits et de légumes « moches » des agriculteurs pour les transformer en confitures et en tartinables (environ 90 kg). « Une moitié revient aux agriculteurs et l'autre à l'aide alimentaire », développe Nicolas.

Et ce n'est pas tout. L'association essaime aussi le concept dans d'autres départements. « Nous avons été sollicités en 2024 pour mener un diagnostic du gaspillage alimentaire dans le Lot et le Gers et, depuis septembre, je fais le même travail sur la communauté de communes de Conflent Canigó et à Perpignan », poursuit Nicolas avant de conclure sur le volet sensibilisation que porte aussi Le Maillon solidaire. « Nous cherchons, par nos actions dans les collèges, les écoles, les accueils de loisirs et lors d'événements ponctuels, à construire un avenir plus durable. »

(1) Direction régionale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités.

(2) Grâce au budget participatif de la région Occitanie, puis co-financé par Le Pays Pyrénées Méditerranée.



EN SAVOIR PLUS :
[Internet](#) [Le Maillon solidaire](#)



1

Il • elle défend les droits de tous les enfants de l'école.

2



Il • elle recueille l'avis des parents pour porter leur voix en conseil d'école, en conseil de classe ou en conseil d'administration.

3

Il • elle sait qui contacter au bon moment pour les petits et grands problèmes qui surviennent à l'école.



LES 5 ACTIONS CLES DU PARENT DELEGUE

fcpe

4



Il • elle est soutenu • e dans ses initiatives par un réseau national et il • elle peut impulser pétitions, manifestations quand cela est nécessaire.

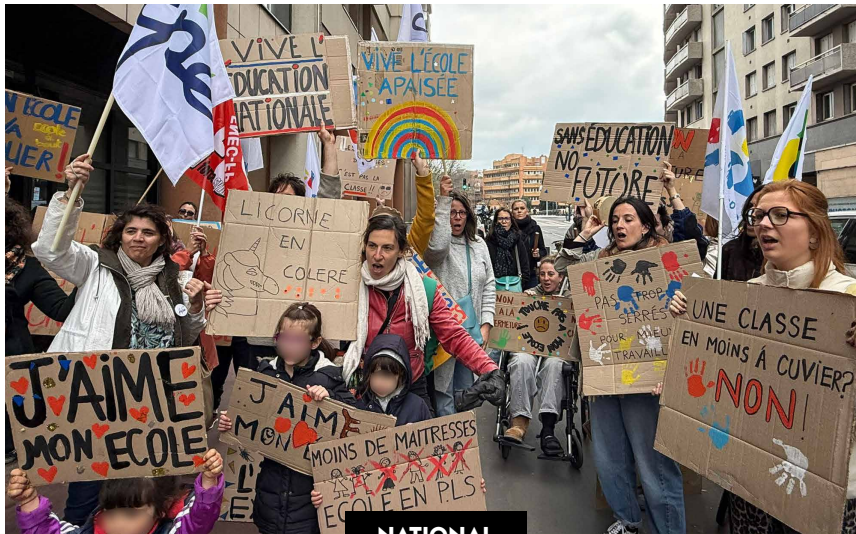
5

Il • elle organise la solidarité pour favoriser la gratuité de l'éducation.



Nos actions

Partout en France, parents d'élèves et enseignants se mobilisent face aux fermetures de classes et suppressions de postes annoncées **pour la rentrée 2026.**



NATIONAL

La FCPE en première ligne contre le budget 2026 !

“**C**lasses fermées : élèves sacrifiés. » À Toulouse, à Rennes, à Lille, à Lyon, à Dijon, à Paris... Partout en France, des milliers de parents d'élèves manifestent aux côtés des syndicats enseignants devant les rectorats pour protester contre les fermetures de classes dans le premier degré et suppressions de postes dans le second degré. La mobilisation traduit une colère grandissante. Au cœur de cette contestation, la FCPE alerte sur les conséquences du budget 2026 de l'Éducation nationale. Avec environ 4000 suppressions de postes annoncées, le ministère assume une politique d'ajustement qu'il justifie par la baisse du nombre d'élèves.

Pour appuyer cette orientation, le ministre a commandé une étude prospective sur l'évolution démographique. Publiées le 7 avril 2026, ces projections anticipent une baisse massive des effectifs dans les dix prochaines années, pouvant atteindre 1,7 million d'élèves en moins d'ici 2035. Un argument central pour le gouvernement, qui y voit la nécessité d'adapter les moyens.

Mais pour la FCPE, cette lecture est biaisée. Cette baisse démographique devrait constituer une opportunité historique : celle de réduire les effectifs par classe et d'améliorer les conditions d'apprentissage.

Après les déserts médicaux, les déserts éducatifs ?

« Ce qui se joue sous nos yeux n'est pas une simple évolution de la carte scolaire : c'est un basculement historique, silencieux et profond, qui menace l'existence même de l'école publique dans notre pays. Depuis 1985, ce sont près de 17 000 écoles qui ont fermé », a rappelé la FCPE dans sa déclaration au Conseil supérieur de l'éducation du 26 mars 2026.

Elle met en garde contre une fracture territoriale croissante. Dans les zones rurales comme dans certains quartiers urbains, les fermetures de classes désorganisent la vie locale, allongent les temps de transport et accentuent les inégalités. Elle évoque l'émergence de véritables « déserts éducatifs publics ».

Dans les collèges et lycées aussi, les

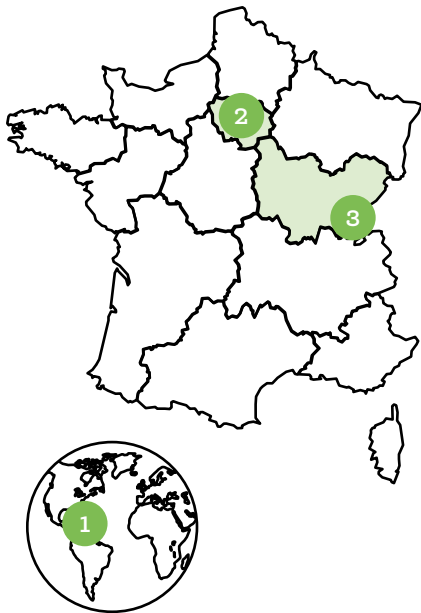
conséquences sont perceptibles : classes plus chargées, options réduites, accompagnement fragilisé. Si certaines académies enregistrent de légères créations de postes, la majorité du territoire est touchée par des suppressions.

Au-delà des chiffres, c'est une vision de l'école qui s'affronte. D'un côté, une gestion fondée sur des projections démographiques et des impératifs budgétaires. De l'autre, une exigence éducative portée par les parents et les acteurs de terrain, qui appellent à investir dans l'avenir. Face à cette situation, la mobilisation ne faiblit pas. Boycotts d'instances, interpellations d'élus, manifestations : les actions se multiplient. La FCPE entend maintenir la pression et faire de l'éducation un enjeu central de l'élection présidentielle. Car derrière ces décisions se dessine un choix de société : souhaitons-nous une école publique renforcée ou un système éducatif de plus en plus inégalitaire ?



EN SAVOIR PLUS :

[Internet](#) Les mobilisations FCPE



2 PARIS

Violences éducatives : pour un audit complet

À la suite de sa rencontre avec le nouveau maire Emmanuel Grégoire, la FCPE Paris a salué dans un communiqué du 1^{er} avril 2026 un premier acte qui place l'école publique et la protection des enfants au cœur des priorités de la nouvelle mandature. Dans un contexte d'inquiétudes liées aux violences dans le périscolaire, cette initiative constitue un signal politique attendu pour restaurer la confiance des familles. Le choix de recevoir la FCPE Paris dès le début du mandat reconnaît le rôle essentiel des représentants de parents. Sur le terrain, ils accompagnent les familles, alertent et travaillent collectivement à des propositions concrètes.



des personnels mieux formés et une coordination renforcée entre Ville, Éducation nationale, Justice et partenaires associatifs.

La FCPE Paris demande la mise en place d'un audit complet et transparent du périscolaire parisien afin d'identifier les dysfonctionnements et de déployer des mesures correctives mesurables. Elle insiste sur la nécessité de traiter l'ensemble des violences éducatives dans une approche globale. Elle participera à la convention citoyenne annoncée. La FCPE Paris a appelé les parents à se mobiliser le 14 avril à l'Hôtel de ville afin de faire entendre leurs exigences.

+ EN SAVOIR PLUS : [Internet fcpe75.org](https://www.fcpe75.org)

1 MARTINIQUE

Transports : des familles à bout



En Martinique, la crise des transports scolaires s'enlise. Dans son communiqué du 16 décembre, la FCPE Martinique dénonce des « dysfonctionnements répétés » liés aux débrayages de transporteurs, perturbant la scolarité et l'organisation familiale. Elle rappelle la responsabilité de Martinique Transport d'assurer un service fiable, et exige des mesures urgentes, dont un service minimum. Face à ce « fléau », la FCPE a organisé le 7 avril 2026 un webinaire « Parole Ouverte » pour échanger, écouter les familles et construire des solutions concrètes.

+ EN SAVOIR PLUS : [Facebook @Fcpe972](https://www.facebook.com/fcpe972)

Créer un choc de confiance

Pour la FCPE Paris, l'urgence est claire : créer un véritable choc de confiance entre les familles, les institutions et les pouvoirs publics. Celle-ci ne pourra être rétablie que par des actes forts, rapides et visibles sur le terrain. La protection des enfants doit être garantie partout, par tous et tout le temps, dans les temps scolaires et périscolaires, comme dans les activités culturelles, sportives et de loisirs. Cela implique des moyens humains en plus,



3 DOUBS

Remplacements : la justice donne raison aux familles

9% des **HEURES DE COURS OBLIGATOIRES** n'ont pas été assurées dans les collèges publics en 2023-2024 selon un récent rapport de la Cour des comptes.

« On ne s'intéresse pas à la vie des enseignants et aux motifs des absences mais à la vie des élèves et à leur droit à avoir des cours ». Après une action menée par la FCPE du Doubs, le tribunal administratif de Besançon a condamné l'État, le 3 février 2026, pour plus de 300 heures de cours non assurées à une élève du collège Proudhon à Besançon, sur l'ensemble de ses quatre ans de scolarité dans l'établissement. Sauf appel, l'Éducation nationale devra verser 352€ aux parents et 1400€ pour les frais d'avocat. Une décision symbolique, précédée par deux jugements similaires en 2021.

+ EN SAVOIR PLUS : [Internet Lire l'article de l'Est Républicain.](#)

Portrait



Marius, 17 ans, poste des vidéos sous le pseudo Marius lit l'actu. Son but ? Lutter contre les fausses croyances diffusées par l'extrême droite. Il est suivi par 70 000 abonnés.

“Débunker les fake news d'extrême droite”

Propos recueillis par ÉMILIE GILMER
Dessin : BÉNÉDICTE GOVAERT

Son visage juvénile et sa polaire verte assortie à ses grands yeux lui donnent un côté rêveur. Mais Marius a les idées claires, un débit mitraillette et des arguments affûtés. Sur chacun de ses posts Instagram, il lève les yeux vers la vidéo qui défile au-dessus de lui : généralement celle d'un homme ou d'une femme politique, souvent issu de l'extrême droite, qui fustige l'immigration, vante la politique des mairies RN, se plaint de l'assistanat. Rapidement, l'extrait s'interrompt et Marius passe à l'attaque, face caméra. À coup de chiffres, de statistiques et d'études issues d'organismes officiels, le voici qui démonte point par point ce qui vient d'être dit.

La genèse de ce projet remonte à la classe de seconde. « Au début, j'ai rejoint le seul parti de gauche qui existait dans mon coin. C'est assez compliqué de militer en milieu rural (il habite une commune de 600 habitants en Seine-et-Marne), dit-il. Un

jour, j'ai suivi une conférence du député Louis Boyard qui disait "Engagez-vous sur les réseaux, c'est simple, vous prenez votre téléphone, vous faites une vidéo". Je me suis dit pourquoi pas essayer. J'ai installé Instagram, Tik Tok et j'ai commencé. »

« Dire que l'immigration coûte cher, c'est faux ! »

On est à l'été 2024 et son premier post concerne la motion de destitution visant Emmanuel Macron. « J'expliquais ce que c'était et les possibles répercussions politiques. » La vidéo est vue par les amis et la famille, mais tout le monde l'encourage à continuer. Les suivantes stagnent autour des 1000 vues, jusqu'à ce que les choses s'emballent. « Quand je me suis mis à parler d'immigration, ça a un peu explosé. Ce thème fait toujours un buzz énorme. » Il faut dire que sur le sujet, les idées fausses sont légion et que Marius les déconstruit avec brio. « Un lien entre délinquance et immigration ? Non, ce lien n'est qu'une illusion », « L'immigration coûterait 40 milliards par an ? Faux ! L'impact budgétaire est quasiment neutre ». Les chiffres sont là, les arguments, documentés et sourcés. Aujourd'hui, Marius publie une vidéo par semaine, « à part dans les moments où j'ai trop d'évaluations au lycée ou quand il y a des manifs ». Car s'il a quitté LFI, Marius milite aujourd'hui auprès de l'Union syndicale lycéenne (USL).

Amener les jeunes aux urnes

Dorénavant, ses abonnés l'interpellent pour lui suggérer des sujets. Lui jette un œil de temps en temps sur la télé, CNews et BFM. « Dès que j'entends quelque chose qui est faux, je me lance dans des recherches et j'en fais une vidéo », regrettant au passage « le manque de contradiction apportée aux politiques ». « Normalement, le travail de journaliste, c'est de rétablir la vérité, pas de servir de marchepied à l'extrême-droite », tranche-t-il. Lui a fait son stage de 3^e à *Libération*, mais « ça ne [lui] a pas tellement donné envie ». Aujourd'hui, ce comédien amateur et trompettiste dans une fanfare (« on joue dans des brocantes, dans des festivals ») se verrait plutôt chercheur en philo. Mais pour l'heure, il a du pain sur la planche. Alors que la présidentielle se profile, son ambition est d'œuvrer à ce que « les gens ne basent pas leur vote sur des fake news », que « les jeunes se mobilisent pour faire entendre leur voix » et, surtout, « que l'extrême droite n'arrive pas au pouvoir ». Dans son lycée, parfois, on le reconnaît et on l'encourage à continuer. Preuve que le désintérêt des jeunes pour la politique est une idée fausse, elle aussi.

”



EN SAVOIR PLUS :

Instagram @marius_lit_lactu

ASSURANCE **ACCIDENT**

Qui est couvert sur toute la ligne ?

Une chute à vélo, une glissade dans les escaliers... et c'est tout le quotidien qui est bousculé. Avec l'assurance Famille MAE, vous êtes accompagnés : aide à domicile, garde d'enfants, soutien financier... Des solutions concrètes pour alléger votre quotidien en cas d'accident.

mae.fr



GRANDIR
AVEC ASSURANCE

T'AS TES RÈGLES, ET ALORS ?



POUR UNE DISTRIBUTION GRATUITE DES PROTECTIONS HYGIÉNIQUES DANS TOUS LES ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES.

fipe